MDG ACHIEVEMENT FUND

**RAPPORT DE SUIVI CRÉNEAU THEMATIQUE PREVENTION DES CONFLITS ET CONSOLIDATION DE LA PAIX**

## Section 1: Page de couverture et section d'identification du Programme conjoint

### a. Informations de base et Identification du Programme conjoint

| | |
|---|---|
| **Date de soumission :20/07/2012**<br><br>**Soumis par : PNUD**<br>**Nom :** Coumba Mar Gadio<br>**Titre :** Représentante Résidente du PNUD<br>**Organisation :** PNUD<br>**Contact :** PNUD-MAURITANIE, 203, rue 42-133, Ilot K, (en face du Commissariat de Tevragh-Zeina) Nouakchott - Mauritanie<br>Tel: +222 525 2409 Fax: +222 525 2616 Email : registry.mr@undp.org<br>Tel : +222 7263006 | **Pays et fenêtre thématique:**<br><br>MAURITANIE – Prévention des conflits |
| N° de Projet MDTF/Atlas: **MDGF-1958-F-MRT/67224**<br><br>**Titre: Prévention des conflits et renforcement de la cohésion sociale en Mauritanie** | **Numéro du rapport : 6**<br><br>**Période de rapport : janvier – juin 2012**<br><br>**Durée du programme : 3 ans et six mois de prolongation** |

| Organisations des NU participantes | Partenaires de réalisation[1] |
|---|---|
| UNDP/UNFPA/UNICEF/UNODC | • **Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux relations avec la Société Civile**<br>• **Commission Nationale des Droits de l'Homme**<br>• **Ministère de la Culture, Jeunesse et Sports,**<br>• **Ministère de l'Education Nationale**<br>• **Ministere de la Communication et des Relations avec le Parlement**<br>• **Ministère de la justice**<br>• **Agence Nationale pour l'Accueil et l'Insertion des Réfugiés**<br>• **Ministère des Affaires Economiques et du Développement**<br>• **Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation**<br>• **Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille**<br>• **Groupe Parlementaire Consolidation de l'Unité Nationale**<br>• **ONG locales et Groupes de théâtre** |

| | | |
|---|---|---|
| **Montant total approuvé pour le budget :** | UNODC<br>UNFPA<br>UNDP<br>UNICEF<br>**Total** | 408.740 USD<br>1.005.800 USD<br>2.777.610 USD<br>807.850 USD<br>**5.000.000 USD** |
| **Montant total transféré à ce jour :** | UNODC:<br>UNFPA:<br>UNDP:<br>UNICEF:<br>**Total** | 408.740 USD<br>1.005.800 USD<br>2.777.610 USD<br>807.850 USD<br>**5.000.000 USD** |
| **Budget total engagé à ce jour :** | UNODC:<br>UNFPA:<br>UNDP:<br>UNICEF:<br>**Total** | 227 091,276 USD<br>807 426,14 USD<br>1 815 989,00 USD<br>567 550,00 USD<br>**3 418 056,42 USD** |
| **Budget total dépensé à ce jour :** | UNODC:<br>UNFPA:<br>UNDP:<br>UNICEF:<br>**Total** | 212 138, 00 USD<br>737 570,88 USD<br>1 815 989,00 USD<br>567 550,00 USD<br>**3 333 247,88 USD** |

[1] Veuillez mentionner tous les partenaires engagés dans la réalisation, les ONG, les Universités, etc.

MDG ACHIEVEMENT FUND

**b. <u>Bénéficiaires directs</u>**

| Indiquez le type de bénéficiaires (i.e. fermiers, décideurs, PMEs, etc.) | No. d'institutions | No. de femmes | No. d'hommes | No. de groupes Ethniques |
|---|---|---|---|---|
| Anciens esclaves dans les régions d'intervention | | 4500 | 3500 | |
| Rapatriés dans les zones d'intervention | | 2500 | 1500 | |
| Administration territoriale (préfets, sûreté nationale, gendarmerie…), conseillers municipaux, magistrats, journalistes, société civile, femmes leaders, religieux… | 4 Wilaya | 350 | 340 | |
| Réseaux des Associations de jeunes | 5 | 3 000 | 3 000 | |
| Maires | 13 | | | |
| **Total** | **22** | **9350** | **9340** | |

**c. Bénéficiaires Indirects**

| Indiquez le type de bénéficiaires (i.e. fermiers, décideurs, PMEs, etc.) | No. Institutions | No. Women | No. Men | No. Ethnic Groups |
|---|---|---|---|---|
| Anciens esclaves dans les régions d'intervention | | 32 000 | | 1 |
| Rapatriés dans les zones d'intervention | | 8 000 | | 2 |
| **Total** | | 40 000 | | |

**d. Cadre de suivi du Programme conjoint**

Ce modèle est identique à celui que vous trouverez dans les documents du PC. Nous avons ajouté 3 colonnes pour indiquer les niveaux de référence et les objectifs des indicateurs. Dans ce modèle, toutes les valeurs sont cumulatives. Cela signifie que les valeurs passées obtenues s'accumulent (s'ajoutent dans le temps) à mesure que le programme conjoint est mis en œuvre. Vous êtes tenu d'inclure non seulement les indicateurs, mais aussi la valeur de ceux-ci. Si vous ne le faites pas, veuillez en expliquer la raison, ainsi que la manière dont vous obtiendrez ces informations pour la période suivante.

| **Résultats attendus (résultats et répercussions)** | **Indicateurs** | **Niveau de référence** | **Objectif global du PC** | **Réalisation de l'objectif à ce jour*** | **Moyens de vérification** | **Méthodes de collecte (avec calendrier et fréquence indicatifs)** | **Responsabilités** | **Risques et hypothèses** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Effet 1 du Programme Conjoint : **La cohésion sociale est renforcée par la promotion des droits des populations marginalisées et la mise en place de mécanismes participatifs de règlement des conflits** | -**% de la population des adwabas et rapatriés vivant en dessous du seuil de pauvreté**<br><br>-**Nombre de mécanismes fonctionnels mis en place et% de femmes représentées** | -**Valeur initiale: très grande majorité vivant sous le seuil de pauvreté (à confirmer par EPCV)**<br><br>-**Valeur initiale: 0** | -**Valeur cible : moins de 60% vivent sous le seuil de pauvreté**<br><br>-**Valeur cible: 1 mécanisme participatif de règlement des conflits mis en place dans chaque site** | Indicateur non mesurable à ce stade (Enquête EPCV ne sera diffusée qu'en 2012)<br><br>Début de mise en place d'un mécanisme dans les différents sites | **Enquête EPCV** | **Enquête sur les conditions de vie des ménages en début et en fin de programme (enquête réalisée en 2008 mais ne contient pas de données sur le niveau de pauvreté dans les sites cibles. L'enquête EPCV s'arrête au niveau des communes et ne prend pas en compte les villages).** | **Office National de la Statistique** | -**Volonté des acteurs insuffisante**<br><br>-**Inexistence d'infrastructures**<br><br>-**Analphabétisme des populations** |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Produit 1 :**<br><br>**1.1 Les causes des conflits et les droits des populations sont mieux connus** | **-Existence d'une cartographie des facteurs de conflit**<br><br>**-% de la population bénéficiaire capable de citer 3 droits de l'Homme.** | **-Baseline 2008 : Pas de cartographie.** | **-Cible 2012 : cartographie réalisée**<br><br>**-Cible 2012 : 50% des adultes des sites d'intervention sont capables de citer au moins 3 droits de l'Homme** | Cette Cartographie sera prise en compte dans le cadre de la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale en cours de réalisation.<br><br>L'enquête n'a pas été réalisée parce que non budgétisée | **-Enquête CAP**<br><br>**-Document de Stratégie** | **Enquête de terrain pour connaître le % effectif de bénéficiaires capables de citer 3 droits de l'homme en début et fin du programme** | **Coordination du Programme** | **-Disponibilité et fiabilité des données**<br><br>**-Analphabétisme des populations**<br><br>**-Volonté des acteurs insuffisante** |
| **1.2 Des mécanismes nationaux inclusifs de prévention, de dénonciation et de règlement sont mis en place** | **-Nombre de mécanismes mis en place** | **-Baseline 2008 : Absence de mécanismes de prévention** | **-Cible 2012 : un dispositif de prévention, de dénonciation et de règlement des conflits et discriminations est mis en place** | Un mécanisme est en place à travers des relais communautaires qui assurent la médiation au niveau des zones d'intervention du programme | **-Statut des mécanismes et rapports d'activités** | **-Fin du programme** | **Coordination du Programme** | **-Instabilité politique**<br><br>**-Manque de volonté politique** |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **1.3 Les conditions de vie des populations victimes de discriminations dans les zones cibles sont améliorées (UNDP)** | **-% d'AGR fonctionnelles et viables** | **-Valeur initiale, Baseline 2008 : 0** | **-Cible 2012 : 50% des familles des sites d'intervention développent des AGRs fonctionnelles**<br><br>**-60% des femmes chefs de ménages des sites d'intervention développent des AGR fonctionnelles** | **40000 personnes bénéficiant de 140 AGRs** | **-Rapports d'activités** | **-Début et fin du programme** | Coordination du programme | **- Pérennisation des AGR** |
| **Produit 2 :**<br><br>**2.1 Le dialogue sur l'accès équitable des femmes et des hommes aux ressources et à la prise de décision dans les zones cibles est approfondi (UNFPA)** | **-% de femmes dans les structures de dialogue** | **-Valeur initiale**<br><br>**- Baseline 2008 : moins de 10%** | **-Cible 2012 : 40%** | Près de 50% des comités de gestion villageois sont des femmes | **- PV et rapports des comités**<br>**-Missions de suivi**<br>**-Enquêtes** | **-Semestriels**<br><br>**-Annuels**<br><br>**-Début et fin du programme** | **Coordination du programme** | **-Résistances socioculturelles**<br><br>**-Disponibilité de ressources financières** |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **2.2 Des mécanismes accessibles sont mis en place et en mesure de contribuer à résoudre les conflits de manière rapide et équitable, impliquant les femmes (UNODC)** | **- Nombre de mécanismes fonctionnels de justice alternative**<br><br>**- Degré de satisfaction des justiciables**<br><br>**- % des cas présentés par des femmes résolus** | **Baseline 2008 : Absence de mécanismes fonctionnels d'accès à la justice** | **Cible 2012 : 1 mécanisme dans chaque zone cible** | Mécanisme en place (formation de 10 femmes formatrices de femmes para-juristes et déploiement de 150 femmes para-juristes) | **Registre des mouslihs**<br><br>**Questionnaires de satisfaction des usagers.** | **Registre tenu et analysé annuellement** | **Coordination du programme** | **Résistances du système judiciaire formel.** |
| **Effet 2 du Programme Conjoint : La culture démocratique est promue et contribue à la prévention des conflits** | **- Niveau de connaissance des droits et devoirs des citoyens** | **Baseline 2008 : faible connaissance des droits et devoirs des citoyens** | **Cible 2012 : 60% de la population des zones cibles est informée et sensibilisée sur les droits et devoirs du citoyen** | Plus de 15% des populations sont sensibilisées sur les droits et devoirs des citoyens | **Enquête** | **- Au début et à la fin du programme** | | **Impact négatif de la pauvreté et de l'analphabétisme sur le développement d'une conscience civique** |
| **Produit 3 : Les jeunes et les femmes connaissent les causes des conflits et adoptent les attitudes pour la promotion de la paix et la citoyenneté au sein de leurs structures et** | **- Nombre d'actions communautaires /locales en faveur de la promotion de la paix et de la citoyenneté mises en œuvre par les populations dans les zones cibles** | **Baseline 2008 : 0**<br>**2009 : 0** | **Cible 2012 : 12** | 2 rencontres d'échanges intergénérationnels organisées et 2 fora de plaidoyer établis<br><br>10 espaces d'échanges et d'éducation à la citoyenneté | **- Rapports des OSC**<br><br>**- Enquêtes.** | **- Annuels.**<br>**- Au début et à la fin du programme** | **OSC**<br>**Coordination du Programme** | **Volonté des acteurs**<br>**Inexistence d'infrastructures**<br><br>**Analphabétisme des populations** |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **communautés (UNICEF)** | | | | établis<br><br>2 caravanes et 2 festivals organisés | | | | |
| **Produit 4 : Les acteurs et les populations sont sensibilisés, formés et jouent un rôle actif dans la prévention des conflits (PNUD)** | **- Nombre d'acteurs et de femmes leaders et élues locales formés à la prévention des conflits.**<br><br>**- Création d'une coalition nationale, pluri acteurs, pour la prévention des conflits**<br><br>**- Existence de cours sur les droits de l'Homme dans les curricula professionnels**<br><br>**- Nombre de personnes sensibilisées à l'éducation électorale et aux droits de l'Homme connaissance** | **Baseline 2008 : 0**<br><br>**Baseline 2008 : 0**<br><br>**Baseline 2008 : 0**<br><br>**Baseline 2008 : Faible** | **Cible 2012 : 50% des acteurs formés**<br><br>**Cible 2012 : 1 réseau mis en place**<br><br>**Cible 2012 : L'enseignement des droits de l'Homme dispensé à chaque corps d'agents publics concernés**<br><br>**Cible 2012 : 50% des populations des zones cibles savent comment voter** | 140 élus locaux formés en prévention et gestion des conflits<br><br>140 femmes leaders et 140 facilitateurs hommes formés en prévention et gestion des conflits | **- Rapports d'activités** | **- Au début et à la fin du programme** | **Coordination du Programme** | **Impact négatif de la pauvreté et de l'analphabétisme sur le développement d'une conscience civique** |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **des modalités de vote (Taux important de bulletins nuls aux élections 11% en 2006) ; faible conscience civique et méconnaissance des droits de l'Homme** | | **50% des populations des zones cibles sont sensibilisés sur les droits de l'Homme et la loi relative à l'esclavage** | | | | | |
| **Le programme est coordonné et mis en œuvre** | **Taux d'exécution des activités programmées** | **Valeur initiale : 0** | **Valeur cible : 90%** | A renseigner en fin de programme | **Atlas**<br><br>**Rapports annuel et final du programme** | **- Rapport annuel** | **Coordination du Programme** | **Capacité des structures de mise en œuvre** |

e. Cadre de résultats du programme conjoint et informations financières

Ce tableau présente l'avancement financier cumulé de la mise en œuvre du programme conjoint à la fin du semestre. Il s'agit des chiffres financiers cumulés depuis le lancement du programme jusqu'à présent (y compris tous les décaissements annuels cumulés). Il doit servir de mise à jour du cadre de résultats qui se trouve dans votre document de programme d'origine. Vous devez fournir un tableau pour chaque résultat.

**Définition des catégories financières**

- **Montant total prévu pour le PC** : budget total alloué pour la durée complète du PC.
- **Montant total affecté estimé :** cette catégorie inclut tout montant affecté et déboursé à ce jour.

**Résultat du PC : 1.1**
**Effet 1 : La cohésion sociale est renforcée par la promotion des droits des populations marginalisées et la mise en place de mécanismes participatifs de règlement des conflits**

| Résultats du programme | Activité | ANNÉE | | | AGENCE DE L'ONU | PARTIE RESPONSABLE | État d'avancement estimé de la mise en œuvre | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | A1 | A2 | A3 | | NATIONAL/LOCAL | Montant total prévu pour le PC | Montant affecté total estimé | Montant déboursé total estimé | Taux d'exécution estimé du budget (%) |
| P1. Les bénéficiaires ont accès à des mécanismes concourant à la réduction des inégalités et à la lutte contre les discriminations | 1.1.1 Les causes des conflits et les droits des populations sont mieux connus (Des mécanismes nationaux inclusifs de prévention, de dénonciation et de traitement des inégalités et des discriminations sont mis en place) | a | a | | UNDP | Commissariat aux Droits de l'Homme à l'Action Humanitaire et aux relations avec la Société Civile | 183 950 | 183 950 | 178922,54 | 97,26 |
| | 1.1.2 Les conditions de vie des populations victimes de discriminations dans les zones cibles sont améliorées | a | a | | UNDP | Commissariat aux Droits de l'Homme à l'Action Humanitaire et aux relations avec la Société Civile | 1197330 | 1 197 330 | 1001577 | 83,65% |
| | **Total** | | | | | | **1 381 280** | **1 381 280** | **1180499,54** | **85, 46** |

| Résultat du PC : 2.1 | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Résultats du programme** | **Activité** | **ANNÉE** | | | **AGENCE DE L'ONU** | **PARTIE RESPONSABLE** | **État d'avancement estimé de la mise en œuvre** | | | |
| | | **A1** | **A2** | **A3** | | **NATIONAL/LOCAL** | **Montant total prévu pour le PC** | **Montant affecté total estimé** | **Montant déboursé total estimé** | **Taux d'exécution estimé du budget (%)** |
| P2. Des mécanismes de prévention et de résolution des conflits au niveau local sont mis en place | 2.1.1 Le dialogue sur l'accès équitable et le contrôle des ressources par les femmes et les hommes dans les zones cibles est approfondi | a | a | | UNFPA | MASEF | 940 000 | 940 000 | 807 426,14 | 85,89% |
| | 2.1.2 Des mécanismes accessibles, impliquant les femmes, sont mis en place et en mesure de contribuer à résoudre des conflits de manière rapide et équitable | a | a | | UNODC | Ministère de la justice | 380 128 | 380 128 | 227 091,27 | 59,74% |
| | **Total** | | | | | | **1 320 128** | **1 320 128** | **1 034 517,41** | **78,36%** |

| Résultat du PC : 3.1 | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Résultats du programme** | **Activité** | **ANNÉE** | | | **AGENCE DE L'ONU** | **PARTIE RESPONSABLE** | **État d'avancement estimé de la mise en œuvre** | | | |
| | | **A1** | **A2** | **A3** | | **NATIONAL/LOCAL** | **Montant total prévu pour le PC** | **Montant affecté total estimé** | **Montant déboursé total estimé** | **Taux d'exécution estimé du budget (%)** |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P3. Les jeunes et les femmes connaissent les causes des conflits et adoptent les attitudes | 3.1.1 Les jeunes et les femmes connaissent les causes des conflits et adoptent les attitudes pour la promotion de la paix et la citoyenneté au sein de leurs structures et communautés | a | b | | UNICEF | Ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports | 755 000 | 755 000 | 567 550,00 | 75,17% |
| | **Total** | | | | | | **755 000** | **755 000** | **567 550,00** | **75,17%** |

**Résultat du PC**
**Effet 2 : La culture démocratique est promue et contribue à la prévention des conflits**

| **Résultats du programme** | **Activité** | **ANNÉE** | | | **AGENCE DE L'ONU** | **PARTIE RESPONSABLE** | **État d'avancement estimé de la mise en œuvre** | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | **A1** | **A2** | **A3** | | **NATIONAL/LOCAL** | **Montant total prévu pour le PC** | **Montant affecté total estimé** | **Montant déboursé total estimé** | **Taux d'exécution estimé du budget (%)** |
| P4. Les acteurs et les populations sont sensibilisés, formés et jouent un rôle actif dans la prévention des conflits | 4.1.1 Les élus, la société civile et les administrations locales sont formés et jouent un rôle actif dans la prévention des conflits Les droits de l'homme sont mieux appropriés et la participation politique des populations des zones cibles est améliorée | b | f | | UNDP | CDHAHRSC | 826 000 | 826 000 | 427 487 | 51,75% |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P5 : la coordination et le suivi-évaluation du programme sont assurés | | | | | UNDP | | 355 897 | 355 897 | 208 002 | 58,44% |
| | **Total** | | | | | | **1 181 897** | **1 181 897** | **635 489** | **53,76%** |

## Section II: Progrès du Programme conjoint

### a. Récit des progrès accomplis, des obstacles et des mesures d'urgence

**Progrès au niveau des effets : (PNUD)**

**L'émergence progressive d'attitudes plus favorables à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale est devenue une réalité au niveau des 58 sites du programme. En effet, plus de 40 000 personnes s'adonnent à des activités économiques et sociales favorisant l'utilisation commune des infrastructures communautaires mises en place par le PC (marchés communautaires, garderies d'enfants, salles de classe, terrains de football).**
**Ces infrastructures et l'activité économique et sociale, en plus de leur contribution à la réduction de la pauvreté (augmentation sensible des revenus), des inégalités et au renforcement des capacités des bénéficiaires, ont eu pour effet de les amener à se fréquenter et à développer des attitudes favorables à de nouvelles alliances, promouvant une culture de la paix entre les différents groupes ethniques représentés dans la zone d'intervention du programme.**

**Les résultats positifs enregistrés en matière d'habilitation juridique et politique des populations-cibles du programme sont en train d'être consolidés et renforcés pour assurer la promotion de la culture démocratique et la mise en place de mécanismes de prévention et de résolution des conflits par la conciliation, d'où l'émergence progressive d'une capacité nationale de médiation (actions en faveur des jeunes, femmes leaders, administrations, facilitateurs, femmes para juriste, mouslihs) et d'attitudes plus favorables au recours aux mécanismes extrajudiciaires de conciliation. Cette propension de recours aux mécanismes extrajudiciaires (82%) est confirmée par les résultats de l'enquête sur la perception de la justice réalisée en mai 2012.**

**Progrès au niveau des résultats :**

Au niveau du **produit 1** « *Les bénéficiaires ont accès à des mécanismes concourant à la réduction des inégalités et à la lutte contre les discriminations* », les activités suivantes, relatives au volet « *Amélioration des conditions de vie des populations victimes de discriminations dans les zones cibles* », ont été réalisées :

- 140 activités génératrices de revenus créées, profitent à près de 40000 personnes. 122 de ces activités génératrices de revenus ont été créé, dans les deux Hodhs El Gharbi et El Chargui, en collaboration avec le CDHAHRSC, et les 18 autres activités, au Trarza et Brakna, en collaboration avec l'ANAIR;
- 47 infrastructures communautaires dont 15 marchés communautaires construits pour contenir les AGR ainsi que les abris à moulin. Neuf de ces 15 marchés communautaires ont été construits, dans les deux Hodhs El Gharbi et El Chargui, en collaboration avec le CDHAHRSC, et les six autres, au Trarza et Brakna, en collaboration avec l'ANAIR ;
- 4 terrains de football aménagés, et des équipements sportifs fournis aux bénéficiaires, du programme conjoint, au Trarza et au Brakna, en collaboration avec l'ANAIR;
- La feuille de route de la stratégie nationale de cohésion sociale est réalisée: De fait, le volet des études stratégiques du programme (étude sur l'éradication des séquelles de l'esclavage et de lutte contre les inégalités, et celle, sur la loi foncière) est entré dans une phase active de réalisation à travers notamment le processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale qui a intégré dans une réflexion d'ensemble l'ensemble des études évoquées ;
- L'évaluation des AGR est en cours de réalisation. Elle permettra de déterminer les besoins en matière de renforcement, de diversification, de réhabilitation et de pérennisation de ces AGR.

Concernant le **produit 2** « *Des mécanismes de prévention et de résolution des conflits au niveau local sont mis en place* », les activités suivantes, relatives au volet « approfondissement du dialogue pour favoriser l'accès équitable et le contrôle des ressources par les femmes et les hommes dans les zones cibles » ont étés réalisés:

- 70 Leaders d'opinion formés sur les modes de prévention des conflits.
- plus de 2500 personnes (y compris 60 personnalités influentes) sensibilisées sur la participation de la femme dans la gestion des affaires de la communauté et sur la question de la prévention des conflits dans les deux Hodhs, le Brakna et le Trarza.
- 125 femmes formées en plaidoyer, leadership féminin et prévention des conflits.
- 141 Relais communautaires identifiés et formés sur les droits humains et la prévention des conflits.
- 40 membres des comités villageois sont formés sur l'implication des femmes dans la gestion des affaires de la communautaires.
- 112 Leaders communautaires formés sur la thématique Genre et Développement.
- une étude sur les stéréotypes et obstacles en matière de genre réalisée, traduite en arabe et en cours d'édition.
- 107 conciliateurs médiateurs sont formés et en cours d'être équipés pour exercés leurs activités.

Au niveau du **produit 3 (UNICEF)** « *Les jeunes et les femmes connaissent les causes des conflits et adoptent les attitudes pour la promotion de la paix et la citoyenneté au sein de leurs structures et communautés* » :

- Les activités menées en direction de la jeunesse dans le cadre du MDG F sont venues se greffer sur un programme qui embrassait divers domaines de préoccupation de la jeunesse menées à une échelle nationale. C'est dans ce cadre que s'inscrivent –i- la mise en place de clubs scolaires dans plusieurs établissements d'enseignement secondaire qui contribuent à l'amélioration de la scolarisation des enfants- garçons et filles et leur maintien à l'école, et à la préservation de l'environnement grâce à l'organisation d'activités d'envergure sur le reboisement et l'assainissement des écoles, -ii-la formation des réseaux de jeunesse sur les technique de la vie associative et la prévention du VIH SIDA-iii- la redynamisation des réseaux de jeunesse avec le renouvellement des 54 instances départementales- iv- organisation de festivals, caravanes artistiques et de semaines culturelles et échanges d'expériences
- L'avènement du volet prévention des conflits constitue donc une précieuse opportunité de compléter et de renforcer la dynamique ainsi engagée en y intégrant les aspects de prévention des conflits et de promotion de la citoyenneté. A cet effet, des enquêtes sur la faisabilité d'un Service Civique National et sur les préjugés sociaux, les discriminations et la promotion de la citoyenneté ont été développées : la vulgarisation à une large échelle des recommandations qui en sont issues a été menée : on note l'engagement citoyen des jeunes pour la promotion de la citoyenneté, des droits humains et la culture de la paix grâce à la mise en œuvre d' activités citoyennes, artistiques, culturelles et communicationnelles: théâtre, caravanes artistiques, clubs scolaires, renforcement des capacités des acteurs de la communication et des leaders communautaires et productions radiophoniques.
- Ces activités ont été mises en œuvre en étroite collaboration avec le Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement, le Ministère de l'Education Nationale et les organisations de la société civile. et ont touché environ les élèves, chefs religieux, jeunes en dehors de l'école, femmes, etc.).
- Pour des raisons stratégiques, les questions relatives à l'éducation civique et à la promotion de la citoyenneté ont été généralisées au niveau de l'ensemble des régions. Cette initiative a été du reste, favorablement accueillie par les autorités administratives de certaines wilayas.
- A l'issue de l'évaluation du programme fin 2011, nous avons jugé opportun de réorienter la démarche stratégique avec un focus sur la décentralisation au niveau des sites et des localités du programme et une plus étroite coordination avec les autres agences. C'est ainsi que s'est déroulée au mois de mai la formation de 140 jeunes de 20 villages des sites de Tiambène (Trarza) et Hamdallaye (Brakna) sur la prévention des conflits, la promotion de la citoyenneté et la cohésion sociale. L'identification des sites et des participants, l'organisation des séances foraines ont été faites en collaboration avec le PNUD (avec l'appui du volontaire NU basé dans les deux régions). Ces jeunes constituent désormais des relais communautaires au niveau des 20 villages touchés par l'activité et ont entamé la sensibilisation dans ces zones.

  Outre l'acquisition de ces connaissances, des comités mixtes de jeunes regroupant les jeunes des sites des rapatriés et ceux des villages d'accueil ont été créés. Ils auront désormais à charge de gérer l'ensemble des activités de jeunesse de ces localités.

  Par ailleurs, des équipements récréatifs et sportifs ont été distribués à la faveur de l'organisation de cette activité. Sa gestion est assurée de manière collégiale par les responsables des jeunes issus des deux entités

Dans le cadre du **produit 4** « *Les acteurs et les populations sont sensibilisées, formées et jouent un rôle actif dans la prévention des conflits* » relatif au volet « *Formation des élus, de la société civile et des administrations locales en prévention et gestion des conflits* », les activités suivantes ont été réalisées :

- En plus des 280 élus locaux, des 140 femmes leaders et des 140 facilitateurs hommes déjà formés, plusieurs autres activités de formations sont en cours de réalisation.

- En outre, le programme conjoint a cofinancé l'atelier de mise en œuvre des recommandations du rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines de l'esclavage.

- Le programme a contribué également au renforcement des capacités de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et financé la Semaine de la Citoyenneté organisé par l'Espace Culturel Diédi Tabara Camara de Nouakchott.

**Faites-vous face à des difficultés dans la mise en œuvre ? Oui X Non**

☐ Coordination des agences des NU
☐ Coordination avec le gouvernement
☐ Coordination au sein du (des) gouvernement(s)
☒ Difficulté administrative (achats, etc.), financière (gestion des fonds, disponibilité, révision du budget, etc.)
☐ Gestion : 1. Gestion de l'activité et de la réalisation 2. Gouvernance 3. Prise de v décision 4. Responsabilisation
☐ Conception du Programme conjoint

☐ Difficulté externe au Programme conjoint (risques et hypothèses, élections, désastre naturel, troubles sociaux, etc.)
☐ Autre difficulté. Veuillez préciser:

**b.** Veuillez décrire brièvement (en 250 mots) les difficultés réelles rencontrées par le Programme conjoint. Décrivez ces difficultés par rapport au plan du Document du Programme conjoint. Essayez de décrire des faits en évitant les interprétations ou les opinions personnelles

La réception tardive des résultats définitifs de l'évaluation à mi-parcours du programme a été en partie à la base du retard accusé dans la réalisation du plan d'amélioration et du plan de travail annuel.

Programme conjoint) qui ralentissent la mise en œuvre. Essayez de décrire des faits en évitant les interprétations ou les opinions personnelles.

Veuillez décrire brièvement (en 250 mots) les mesures projetées pour éliminer ou atténuer les difficultés décrites ci-

Pour contourner le retard accusé, l'équipe du programme par anticipation a mis à profit, dans le cadre de la programmation, le draft du rapport de l'évaluation ainsi que les recommandations des missions d'appui du BCPR et du Bureau PNUD de Guinée.

dessus (b+C). Essayez le plus possible d'être précis dans vos réponses.

a. Coordination Inter-Agence et Unité dans l'Action

Le Programme conjoint dans son ensemble reste-t-il dans la ligne du PNUD? Veuillez cocher la bonne réponse

☒Oui ☐Non

- Si non, comment le Programme conjoint s'intègre-t-il aux stratégies de développement propres au pays?

☐Oui ☐Non

Si non, veuillez expliquer:

Quels types de mécanismes de coordination et de décisions ont été mis en place pour assurer un processus et une (des) réalisation(s) conjoint(es)? Les différents programmes conjoints du pays assurent-ils une coordination entre eux? Veuillez répondre aux questions ci-dessus mentionnées et y ajouter tous autres commentaires pertinents (en 250 mots):

- Coordinateur recruté par le PNUD pour appuyer la mise en œuvre des activités
- CGP pour le suivi régulier des activités du programme conjoint
- Comité Directeur National pour la supervision globale
- Coordinateur international pour assurer la synergie entre tous les PC MDG-F

| Indicateurs | Référence | Valeur actuelle | Sources de vérification | Méthodes de collecte |
|---|---|---|---|---|
| Nombre d'activités de gestion (financière, achats, etc.) menées conjointement par les agences de mise en œuvre pour les PC du F-OMD | 0 | 0 | | |
| Nombre d'analyses conjointes (études, diagnostic) menées dans le cadre du PC du F-OMD | 0 | 3 | Rapports des études | |
| Nombre de missions et d'analyses menées | 0 | 3 | Rapports de mission | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| conjointement par les agences de mise en œuvre pour les PC du F-OMD | | | | |

Veuillez fournir des informations additionnelles étayant les valeurs des indicateurs (en 250 mots) Essayez de décrire des faits qualitatifs et quantitatifs en évitant les interprétations ou les opinions personnelles.

- Une étude sur les stéréotypes et obstacles socioculturels basés sur le genre a été réalisée ainsi qu'un argumentaire pour adresser ces questions ;
- Une étude sur les discriminations et les préjugés sociaux et la promotion de la citoyenneté réalisée
- Une étude réalisée sur la faisabilité du service civique national réalisée ;
- Une mission conjointe des agences du SNU a eu lieu au Brakna, Trarza et dans les deux Hodh ;
- Une mission d'accompagnement de la consultante chargée de l'évaluation à mi-parcours du programme s'est déroulée en fin 2011 ;
- Une mission conjointe de planification opérationnelle a eu lieu au Brakna, Trarza et dans les deux Hodh.

**b. <u>Efficacité du développement: Déclaration de Paris et Programme d'Action d'Accra</u>**

Les partenaires du gouvernement et autres partenaires de la mise en œuvre nationale sont-ils engagés dans la mise en œuvre des activités et la production des résultats?

☐ Pas engagés
☐ Quelque peu engagés
☒ Assez engagés
☐ Pleinement engagés

Dans quel genre de décisions et d'activités les partenaires du gouvernement sont-ils engagés? Veuillez cocher la(es) réponse(s) adaptée(s)

☒ Politique/prise de décisions

☒ Gestion: ☒ budget ☐ Achats ☐ Fourniture de services
☐ Autres, spécifiez:

**Qui dirige et/ou préside le CGP et combien de fois s'est-il réuni ?**

Le CGP est co-présidé par l'agence SNU leader (PNUD) et le Directeur National du Programme (Commissariat aux Droits de l'homme)
Nombre de réunions : 05

La Société Civile et/ou le Secteur privé sont-ils engagés dans la mise en œuvre des activités et la production des résultats?

☐ Pas engagés
☐ Quelque peu engagés
☒ Assez engagés
☐ Pleinement engagés

Dans quel genre de décisions et d'activités sont-ils engagés? Veuillez cocher la(es) réponse(s) adaptée(s)

☐ Politique/prise de décisions

☐ Gestion: ☐budget ☐Achats ☐Fourniture de services
☒Autres, spécifiez: dans la mise en œuvre du programme

Les citoyens sont-ils engagés dans la mise en œuvre des activités et la production des résultats?

☐ Pas engagés
☐Quelque peu engagés
☒ Assez engagés
☐ Pleinement engagés

Dans quel genre de décisions et d'activités les citoyens sont-ils engagés? Veuillez cocher la(es) réponse(s) adaptée(s)

☐ Politique/prise de décisions

☐ Gestion: ☐budget ☐Achats ☐Fourniture de services
☒Autres, spécifiez: dans le plaidoyer et la sensibilisation

Où est logée l'Unité de gestion du Programme?

☐ Gouvernement National ☐ Gouvernement Local
☒ Agence des NU ☐ Seul ☐Autre, spécifiez

Sur la base de vos réponses précédentes, décrivez brièvement la situation actuelle du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des citoyens en termes d'appropriation, de conformité et de responsabilité mutuelle des programmes conjoints et donnez des exemples

Il existe une appropriation du programme par l'ensemble des acteurs qui se sentent assez impliqués dans les instances de gestion (comité de gestion du programme) et dans la participation aux activités de renforcement des capacités et de suivi conjoint.

L'appropriation par les citoyens tend à se renforcer, par exemple dans le cadre de la mise en place des AGR qui sont devenues une réalité, permettant ainsi aux bénéficiaires d'acquérir des revenus par leurs propres moyens. En plus, l'implication d'organisations locales de la société civile qui travaillent

Le PC a-t-il articulé une stratégie de communication et de plaidoyer qui aide à l'avancement de ses objectifs et du développement de ses résultats? Si pertinent, veuillez brièvement expliquer dans une pièce jointe les objectifs, éléments clés et public cible de cette stratégie (max. 250 mots)

☒ Oui ☐Non

Veuillez fournir une brève explication des objectifs, éléments clés et de l'audience ciblée par cette stratégie (max. 250 mots).

Le programme conjoint se propose d'utiliser activement l'expertise du Chargé de Communication et Plaidoyer F-OMD recruté au niveau de l'Unité de Coordination des PC.

Quels apports concrets les efforts de plaidoyer et de communication mentionnés dans le PC et/ou les stratégies nationales contribuent à leurs réalisations

☒ Augmenter la sensibilisation entre les citoyens et les gouvernements en rapport aux questions liées aux OMD.
☒ Augmenter le dialogue entre citoyens, la société civile, le gouvernement national local en rapport aux pratiques et politiques de développement.
☒ Politique nouvelle/adoptée et législation promouvant l'avancement des OMD et autres objectifs connexes.
☒ Établissement et/ou lien avec les réseaux sociaux promouvant l'avancement des OMD et autres objectifs connexes.
☒ Moments clés/manifestations de mobilisation sociale qui soulignent ses questions.
☒ Promotion via les médias et plaidoyer
☐ Autres (utilisez la case ci-dessous)

Quel est le nombre et type de partenariats ayant été établis entre les différents secteurs de la société afin de promouvoir la réalisation des OMD et autres objectifs connexes?

| | |
|---|---|
| ☐ Organisations religieuses | Nombre |
| ☐ Réseaux sociaux/coalitions | Nombre |
| ☐ Groupes locaux de citoyens | Nombre |
| ☐ Secteur Privé | Nombre |
| ☐ Institutions académiques | Nombre |
| ☒ Groupes de média/journalistes | Nombre 17 |
| ☒ Autres (utilisez la case ci-dessous) | Nombre 20 |

- Autorités régionales
- ONG et associations locales
- Groupes de théâtre populaires
- Groupes parlementaires

Quelles activités de promotion le programme met-il en œuvre pour s'assurer que la population locale ait accès adéquat aux informations sur le programme et sur les opportunités découlant d'une participation active à sa réalisation?

☐ Discussions de groupes focaux
☐ Enquêtes sur les ménages
☒ Utilisation des moyens de communication locaux tels que la radio, les troupes de théâtre, les journaux, etc.
☒ Forum de réunions ouvertes au public
☒ Renforcement des capacités/Formations
☐ Autres

## Section III: Objectifs de Développement du Millénaire

### a. Objectifs de Développement du Millénaire

Le principal objectif du F-OMD est de contribuer à l'avancement vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le monde. Cette sous-section sert à recueillir les données et les informations sur la contribution des programmes conjoints à un ou plusieurs objectifs et cibles du Millénaire pour le développement.

À cette fin, le secrétariat a développé une matrice dans laquelle vous devez relier les résultats de votre programme conjoint à un ou plusieurs cibles et objectifs du Millénaire pour le développement. Cette matrice doit être interprétée de gauche à droite. Dans un premier temps, vous devez y indiquer en quoi chaque résultat du PC contribue à un ou plusieurs OMD. Une fois ces liens établis, ils doivent être approfondis en reliant chaque résultat du programme conjoint à un ou plusieurs OMD. Dans un troisième temps, vous devez estimer le nombre de bénéficiaires atteints par le PC pour chaque résultat spécifique. Enfin, vous devez sélectionner les indicateurs les plus adaptés dans le cadre de S&E de votre programme conjoint pour mesurer les cibles du Millénaire sélectionnées. Voir l'exemple ci-dessous.

| OMD # | Résultat du Programme Conjoint | Cible OMD # | Indicateurs OMD | Indicateur de PCs |
|---|---|---|---|---|
| **Objectif 1**<br><br>*Réduire l'extrême pauvreté et la faim*<br><br>**Objectif 2**<br><br>*Assurer l'éducation primaire pour tous*<br><br>**Objectif 3**<br>*Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes* | La cohésion sociale est renforcée par la promotion des droits des populations marginalisées et la mise en place de mécanismes participatifs de règlement des conflits | - Réduire de moitié la population dont le revenu est inférieur à 1 $ par jour<br><br>- Eliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement<br><br>- Donner à tous les enfants, garçons et fille, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaire | - Pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté<br><br>- Proportion des sièges occupés par des femmes au parlement national<br><br>- Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole<br><br>- Taux net de scolarisation dans le primaire<br><br>- Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 à 24 ans | -% d'habitants des Adwabas et de rapatriés vivant sous le seuil de pauvreté, % de femmes vivant sous le seuil de pauvreté : ***140 AGRs profitant à 40 000 personnes.***<br><br>-Nombre mécanismes de règlement des conflits mis en place et % de femmes représentées : ***139 relais communautaires et 150 femmes para-juristes déployés dans les 58 sites du programme.***<br><br>-% de femmes dans les structures de dialogue : ***50% des comités de gestion villageois sont des femmes (231 femmes initiées aux*** |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | | | ***techniques de plaidoyer et de négociation)***<br><br>-Nb de mécanismes fonctionnels de justice alternative et % de cas soulevés par des femmes : ***Mécanisme en place (formation de 10 femmes formatrices de femmes para-juristes et déploiement de 150 femmes para-juristes)***<br><br>-Nb d'actions communautaires locales en faveur de la promotion de la paix et de la citoyenneté :***2 rencontres d'échanges inter-générationnels organisées et 2 fora de plaidoyer établis, 10 espaces d'échanges et d'éducation à la citoyenneté établis, 2 caravanes et deux festivals*** |
| | **Résultat du Programme Conjoint 2** | **Cible OMD #** | **Indicateur OMD** | **Indicateur de PC** |
| | La culture démocratique est promue et contribue à la prévention des conflits | - Eliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement<br><br>- Donner à tous les enfants, garçons et fille, les moyens d'achever un cycle | Proportion des sièges occupés par des femmes au parlement national<br><br>Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole<br><br>Taux net de scolarisation dans le primaire | -Nb d'acteurs et de femmes leaders et élues locales formées à la prévention des conflits : ***140 élus locaux, 140 femmes leaders, 140 facilitateurs hommes formés en prévention et gestion des conflits ; 80 représentants des autorités*** |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | complet d'études primaire | Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 à 24 ans | ***administratives, judiciaires et de la sté civile en cours de formation***<br><br>-Existence de cours sur les droits de l'homme dans les curricula professionnels.<br><br>-Nb de personnes sensibilisées à l'éducation électorale et aux droits de l'homme : ***15% des populations sont sensibilisées sur les droits et devoirs des citoyens*** |

**Commentaires explicatifs additionnels**

Veuillez indiquer toute information et contribution pertinente du programme pour les OMD, tant au niveau national que local.

OMD 1 (lutte contre la pauvreté/faim) : dialogue pour des choix équitables et efficaces de répartition des ressources + amélioration conditions de vie ainsi que la construction de salles de classes ;
OMD 2 (éducation universelle) : intégration de l'éducation civique et des DH dans curricula ;
OMD 3 (égalité de genre) : Implication des femmes dans le processus de dialogue /concertation ainsi que le renforcement de l'autonomisation des femmes par leur implication dans la gestion des AGR;
OMD 7 : Gestion durable des ressources (dialogue).

**Type / nombre de mécanismes (pris en charge au titre du programme conjoint) qui répondent aux demandes / mécontentements les plus courants en relation avec les sources de conflit existantes et/ou potentielles (par ex., déni des droits, violence urbaine, discrimination, etc.)**

☐ Applicable ☐ Non applicable. Si tel est le cas, veuillez passer directement à la section 2

| | | | |
|---|---|---|---|
| ☐ Politiques | Nbre à l'échelon national | Nbre à l'échelon régional | Nbre à l'échelon local |
| ☐ Lois | Nbre à l'échelon national | Nbre à l'échelon régional | Nbre à l'échelon local |
| ☐ Plans | Nbre à l'échelon national | Nbre à l'échelon régional | Nbre à l'échelon local |
| ☐ Forums / tables rondes | Nbre à l'échelon national | Nbre à l'échelon régional | Nbre à l'échelon local |
| ☐ Groupes de travail | Nbre à l'échelon national | Nbre à l'échelon régional | Nbre à l'échelon local |
| ☐ Clubs d'échanges | Nbre à l'échelon national | Nbre à l'échelon régional | Nbre à l'échelon local |
| ☐ Accords de coopération | Nbre à l'échelon national | Nbre à l'échelon régional | Nbre à l'échelon local |
| ☐ Autre (veuillez spécifier) : | Nbre à l'échelon national | Nbre à l'échelon régional | Nbre à l'échelon local |

**Veuillez fournir brièvement des informations contextuelles sur les mécanismes cités ci-dessus et sur le pays / la municipalité dans lequel / laquelle le mécanisme est mis en œuvre** (ligne de base, étape d'élaboration et approbation, impact potentiel) :

**Nombre de citoyens qui bénéficient des mécanismes mentionnés ci-dessus pour canaliser leurs préoccupations :**

☐ Applicable ☐ Non applicable

| | | **Total Femmes Hommes** | **Total Femmes Hommes** |
|---|---|---|---|
| ☐ Nbre total de citoyens | Nbre total ( % des groups ethniques ) | Zone urbaine | Zone rurale |
| ☐ Jeunes âgés de moins de 25 ans | Nbre total | Zone urbaine | Zone rurale |
| ☐ Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays/ réfugiés | Nbre total | Zone urbaine | Zone rurale |
| ☐ Autre (veuillez spécifier) : | Nbre total | Zone urbaine | Zone rurale |

## 1. Capacités nationales renforcées pour la prévention, la réduction, l'atténuation et la prise en charge de l'impact des conflits violents

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | | |

## 1. Capacités nationales renforcées pour la prévention, la réduction, l'atténuation et la prise en charge de l'impact des conflits violents

| Nombre de plans locaux et/ou communautaires mis en œuvre pour la prévention de la violence ciblant : | | Remarques Dans le cadre de la prévention des conflits, les activités mises en œuvre consistent à renforcer la paix, la cohésion sociale et les capacités des femmes, à accroître leur implication à travers les AGR, la sensibilisation et la mise en place d'un réseau de relais communautaires. Dans le domaine de la justice, de nombreuses mesures ont été prises visant à faciliter son accessibilité (justice de proximité), à sensibiliser les populations sur le mode de fonctionnement ou encore à vulgariser le droit. |
|---|---|---|
| Nbre total 4<br><br>Jeunes Nbre ( % des groupes ethniques )<br>Femmes Nbre 4 ( % des groupes ethniques )<br>Groupes ethniques Nbre<br>☐ Autre (veuillez spécifier) : Nbre Nbre ( % des groupes ethniques ) | **Nombre et type d'incidents violents signalés dans le domaine d'intervention par le biais de canaux formels et informels :**<br>☐ Incidents sociaux (par ex., émeutes) Nbre<br>☐ Criminalité (vols, etc.)<br>☐ En rapport avec des groupes ethniques Nbre<br>☐ Autre (veuillez spécifier) : Nbre | **Remarques** |

\

## 2. Capacités renforcées pour la prévention, la réduction, l'atténuation et la prise en charge de l'impact des conflits viole

| Nombre d'organisations et d'individus bénéficiant d'un renforcement des capacités dans les domaines suivants : | |
|---|---|
| ☒ Prévention de la violence / des conflits<br>☒ Médiation<br>☐ Résolution des conflits<br>☐ Résolution et règlement des différents<br>☐ Accords de coopération<br>☐ Établissement de dialogues | Chefs religieux Nbre 595 ( % des groupes ethniques )<br>Chefs de communauté Nbre 96 ( % des groupes ethniques )<br>Citoyens : Nbre de femmes 591 Nbre d'hommes 450 ( % des groupes ethniques )<br>Juges Nbre ( % des groupes ethniques )<br>Policiers Nbre ( % des groupes ethniques )<br>Fonctionnaires Nbre ( % des groupes ethniques )<br>Représentants du gouvernement Nbre ( % des groupes ethniques )<br>Organisations de jeunes Nbre 54 ( % des groupes ethniques )<br>Organisations communautaires Nbre 14 ( % des groupes ethniques ) |